



Akuo Energy cède une part minoritaire d'un portefeuille d'actifs solaires à TRIG

Akuo Energy, l'un des tous premiers producteurs indépendants français d'énergie renouvelable, a signé un protocole d'accord avec TRIG, société d'investissement gérée par InfraRed, pour la cession d'une part minoritaire d'un portefeuille d'actifs solaires brownfield France totalisant 49 MW. Fondé il y a plus de 25 ans et historiquement positionné sur le marché des infrastructures, InfraRed est un acteur d'envergure mondiale qui a aujourd'hui plus de 8 milliards de dollars sous gestion et est à l'origine du lancement de 15 fonds d'investissement, dont TRIG. TRIG, alias « the Renewables Infrastructure Group Limited », est une société dédiée à l'investissement dans les énergies renouvelables et cotée à la bourse de Londres.

Aux termes de cette transaction d'un montant d'environ 57 M€, qui consiste notamment en l'acquisition d'une part minoritaire d'un portefeuille d'actifs en exploitation totalisant environ 49 MW, TRIG deviendra co-actionnaire, aux côtés du groupe Akuo Energy, d'une holding d'investissement détenue respectivement à environ 49% et 51%. Le portefeuille d'actifs se compose de parcs photovoltaïques développés et contrôlés par Akuo Energy, en exploitation depuis plus de 3 ans, situés en France métropolitaine, en Corse, à la Réunion et à la Guadeloupe, bénéficiant de contrats d'achat signés avec EDF. Fort de ses équipes dédiées et de sa position d'actionnaire majoritaire, Akuo Energy continuera à assurer la maintenance de ces actifs ainsi que la supervision de leur exploitation.

Eric Scotto, Président et co-fondateur d'Akuo Energy, conclut : « La signature de ce protocole d'accord est une très bonne illustration de l'évolution du marché des énergies renouvelables, soit un marché en plein essor dont la qualité intrinsèque des actifs attirent un nombre croissant d'investisseurs. Nous sommes donc très fiers de compter à nos côtés un nouvel acteur de l'envergure de TRIG, qui est un partenaire naturel pour nous accompagner dans la seconde période de vie de ces actifs en exploitation. En outre, la réalisation de cette transaction est aussi parfaitement en ligne avec notre stratégie puisqu'elle nous permet de conserver le contrôle de nos projets, renforcer substantiellement notre bilan et bénéficier d'une source de financement nouvelle pour l'accélération de notre développement ».